

Les conflits interétatiques dans les Amériques Interstate conflicts in the Americas

Andrès Serbin

Volume 17, numéro 2, 1986

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Serbin, A. (1986). Les conflits interétatiques dans les Amériques. *Études internationales*, 17(2), 367–382. <https://doi.org/10.7202/702008ar>

Résumé de l'article

This paper introduces two studies on the geopolitics and the conflicts in Latin America. The first part comprises a survey of the conflicts - most of which non-violent - which divide Latin America and oppose its states on an ideological basis, on a finality which would lead to hegemony, on territorial claims, or for reasons due to the impact of migration.

The second part deals with the split between the Latin states and the new Anglophone states of the Caribbean, a split which has been bred by the differences in histories, institutions, and political representations, a split which has become apparent in the stands taken, namely in the Falkland crisis and in the border disputes between Venezuela and Guyana, and between Belize and Guatemala.

LES CONFLITS INTERÉTATIQUES DANS LES AMÉRIQUES

Andrès SERBIN*

ABSTRACT — *Interstate conflicts in the Americas*

This paper introduces two studies on the geopolitics and the conflicts in Latin America. The first part comprises a survey of the conflicts – most of which non-violent – which divide Latin America and oppose its states on an ideological basis, on a finality which would lead to hegemony, on territorial claims, or for reasons due to the impact of migration.

The second part deals with the split between the Latin states and the new Anglophone states of the Caribbean, a split which has been bred by the differences in histories, institutions, and political representations, a split which has become apparent in the stands taken, namely in the Falkland crisis and in the border disputes between Venezuela and Guyana, and between Belize and Guatemala.

I – CONFLITS TERRITORIAUX EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

L'Amérique latine est probablement l'une des régions de la planète où on a le plus prêché la résolution pacifique des conflits internationaux. Le désir de maintenir la paix dans la région a été exprimé dans tous les congrès politiques latino-américains du XIX^{ème} siècle, à commencer par celui de Panama. Paradoxalement, malgré cette vocation « pacifiste », l'histoire de l'Amérique latine depuis le siècle dernier a été caractérisée par des tensions et des conflits interétatiques divers.

Toutefois, depuis les luttes pour l'indépendance et l'intégration nationale, seuls quelques-uns de ces conflits ont donné lieu à des affrontements armés d'envergure. La majorité de ces affrontements s'est produite au cours du XIX^{ème} siècle et dans les premières décennies du XX^{ème} siècle. La plupart des conflits du siècle dernier concernaient le tracé des frontières nationales, à l'origine de la confusion issue du découpage du territoire latino-américain sous l'administration coloniale de l'Espagne.

Par conséquent, les guerres suivantes ont constitué les jalons historiques, au cours du XIX^{ème} siècle, des conflits entre les États latino-américains, conflits généralement liés à des ambitions territoriales et des délimitations de frontières héritées de la période de la colonisation espagnole, qui ont souvent impliqué la participation indirecte de pouvoirs extra-régionaux : les deux guerres de 1825-1828

* Professeur en science politique à l'Université Centrale de Caracas, Venezuela.
Revue Études internationales, volume XVII, n° 2, juin 1986

et 1839-1852 entre le Brésil et l'Argentine, dont la première a donné naissance à la république d'Uruguay; la guerre de la Confédération (1839-1841), qui a permis au Chili de contrer la tentative d'union entre le Pérou et la Bolivie; la guerre de la Triple Alliance (1865-1870), qui opposait le Paraguay au Brésil, à l'Argentine et à l'Uruguay et a suscité la participation indirecte d'acteurs extérieurs comme la Grande-Bretagne; et la deuxième guerre du Pacifique (1879-1883), qui impliquait de nouveau le Chili, le Pérou et la Bolivie et a coupé à celle-ci l'accès à l'océan. Certains de ces conflits ont fait perdurer les tensions entre les pays impliqués directement. La réapparition du conflit entre le Chili et la Bolivie, entre 1962 et 1975 et en 1979, et ses séquences sur l'accroissement des tensions entre le Chili et le Pérou dans la région frontalière de Tacna-Arica ces dernières années en sont des exemples éloquentes.

D'autre part, au cours des premières décennies du XX^{ème} siècle et avant la fin de la Seconde Guerre mondiale se sont déroulés la guerre du Chaco (1932-1935) entre la Bolivie et le Paraguay, au sujet des intérêts de compagnies pétrolières extra-régionales; l'« incident de Leticia » (1932-1933) entre le Pérou et la Colombie sur sa frontière amazonienne; et le conflit du Marañon (1941-1942) entre l'Équateur et le Pérou, toujours en territoire amazonien.

Enfin, après la Seconde Guerre mondiale, eurent lieu en 1969 la « guerre du football » entre le Honduras et le Salvador, et en 1981 la reprise du conflit entre le Pérou et l'Équateur au sujet des frontières, qui a mené à un affrontement armé entre les deux pays.

Le tableau des guerres interétatiques en Amérique latine, après l'indépendance, est relié, comme nous l'avons dit, à la survivance des querelles frontalières comme celles qui opposent en ce moment le Chili et l'Argentine au sujet des îles Nueva, Pincton et Lennox (sur le point d'aboutir grâce à la médiation papale); le Venezuela et la Colombie sur le Golfe du Venezuela; la Colombie et le Nicaragua sur l'archipel de San Andrés et Providencia, ainsi que la Bolivie et le Chili, suite aux différends non résolus par les guerres antérieures. S'y ajoutent les conflits entre le Brésil, le Paraguay et l'Argentine au sujet de l'exploitation de l'énergie hydro-électrique du fleuve Paraná, de la revendication d'une partie du territoire brésilien des sources de l'Orénoque par le Venezuela, des divergences entre le Nicaragua et le Costa Rica quant aux droits de navigation sur le fleuve San Juan, et des problèmes entre Haïti et la République dominicaine concernant les eaux territoriales et l'immigration, entre autres¹.

Le portrait général des conflits et des tensions entre les États latino-américains, qui prévaut encore aujourd'hui, s'est compliqué historiquement par l'intervention de puissances et d'intérêts étrangers, comme dans les cas ci-dessus mentionnés de la guerre de la Triple Alliance, la guerre du Chaco ou la deuxième guerre du Pacifique, avec l'ingérence directe de la Grande-Bretagne et des États-Unis. De même, l'existence de conflits territoriaux qui impliquent les États-Unis, comme ceux qui opposent ce pays au Mexique, à Panama et à Cuba, et l'héritage colonial

1. *Latin America Weekly Report*, 22 mai 1981, p. 10.

britannique de conflits dans le bassin des Caraïbes et l'Atlantique Sud, ajoutés à l'impérialisme des États-Unis et aux interventions militaires de ce pays dans l'hémisphère depuis le siècle dernier jusqu'à leur couronnement par l'occupation de Grenade en octobre 1983, apportent de nouvelles dimensions à cette description, à commencer par les problèmes particuliers depuis la Seconde Guerre mondiale, issus du conflit Est-Ouest et du gouffre entre le Nord industrialisé et le Sud, dans ses dimensions idéologiques, géostratégiques et économiques.

De ce point de vue, il est important de mentionner qu'à partir de la Deuxième Guerre mondiale, l'implication croissante des États-Unis dans l'hémisphère a donné lieu à la création d'un système continental de sécurité qui s'est concrétisé par la signature du Traité interaméricain d'Assistance réciproque (TIAR) en 1947 et la constitution de la junte interaméricaine de Défense, dans le cadre de l'Organisation des États américains (OEA). L'intégration subséquente de l'Amérique latine dans le système de sécurité des États-Unis a contribué à réduire les conflits interétatiques dans l'hémisphère, particulièrement dans la période qui va de 1948 à 1965, qui atteint son point culminant par l'intervention nord-américaine en République dominicaine.

Durant cette période se sont fait sentir avec plus de force quelques éléments qui ont augmenté l'intérêt des États-Unis pour les conflits territoriaux en fonction de leur utilisation possible comme mécanismes de pression contre des gouvernements latino-américains, comme menace éventuelle pour leurs propres intérêts stratégiques et en relation avec le contrôle et l'exploitation de ressources naturelles disputées. À cela s'ajoute que, avec la menace qu'ils pourraient constituer pour les intérêts nord-américains, ces conflits interétatiques seraient aussi susceptibles d'affaiblir le contrôle de certains gouvernements sur des changements contraires à ces intérêts et, dans le cadre de la guerre froide, ouvrir la voie à un ennemi extérieur désireux d'accroître son influence dans l'hémisphère en offrant son appui à l'un des pays en conflit.

En effet, cette période s'est caractérisée par l'hégémonie des États-Unis, remise en question seulement à partir de 1959 avec le développement du processus révolutionnaire cubain, par l'accent sur des problèmes de sécurité extra-régionale et par l'intérêt pour des problèmes de sécurité interne. L'avènement de régimes militaires dans la région et de la Doctrine de Sécurité nationale, qui est devenue la conception dominante des gouvernements militaires, sous-tend ces problèmes à partir de 1965. En ce sens, la Doctrine de Sécurité nationale est non seulement destinée à éliminer les foyers de « subversion » et l'opposition politique, mais a aussi amorcé une concurrence géopolitique en Amérique latine, renforcée par le processus de militarisation accélérée de la région dans les années soixante-dix. En rapport avec cette concurrence, l'intérêt des États latino-américains pour les problèmes régionaux et internationaux s'est intensifié et a donné lieu à la transformation de la Doctrine de Sécurité nationale en « Diplomatie de la Sécurité nationale »², qui

2. A.S.C. BARROS, « The Diplomacy of National Security: South American International Relations in a Defrosting World » in R.G. HELLMANN et H.J. ROSENBLUM (eds.) *Latin America: The Search for a New International Role*, New York, John Wiley, 1975.

a accentué les affrontements entre les pays latino-américains. De sorte que, après 1965, la stabilité régionale relative a fait progressivement place en Amérique latine à la réapparition des litiges frontaliers et des conflits territoriaux, renforcés par une plus grande autonomie des États latino-américains face à la politique étrangère nord-américaine mais consolidés parallèlement par une présence plus significative d'éléments idéologiques et géopolitiques, appuyés par les facteurs extra-régionaux impliqués.

L'évolution de la Doctrine de Sécurité nationale et des conceptions géopolitiques, dans le cadre de la militarisation croissante des États latino-américains qui a caractérisé la décennie soixante-dix, mettait en jeu quatre régions géopolitiques principales: 1) l'Atlantique Sud et l'Antarctique; 2) la vallée du Rio de la Plata; 3) la vallée du fleuve Amazone; 4) le bassin de la Mer des Caraïbes³. Le point culminant de cette phase de conflits est l'affrontement entre l'Argentine et les Malouines en avril 1982. Toutefois, la région la plus touchée par la succession de conflits dans cette période et jusqu'à maintenant a été le bassin des Caraïbes, y compris l'Amérique centrale. De la sorte, si, avec la guerre des Malouines, et le processus qu'elle a engendré de restauration de régimes démocratiques dans de nombreux pays d'Amérique du Sud, la menace d'une éclosion permanente de conflits dans la région, en Amérique centrale et dans les Caraïbes, a commencé à diminuer, alors que les possibilités de multiplication de conflits armés se sont accrues. Quelques-unes des raisons qui expliquent cette multiplication sont liées à la plus grande autonomie en matière de relations internationales acquise par les États les plus développés et les plus grands d'Amérique latine, à l'existence d'un plus grand nombre de petits États instables dans le bassin des Caraïbes dans le cadre de la marche vers l'indépendance d'anciennes colonies britanniques et hollandaises, et à l'importance stratégique de la région pour les États-Unis, qui donne à l'affrontement Est-Ouest un plus grand impact sur la résolution de conflits locaux.

L'Organisation des États américains (OEA), l'organisme habilité à favoriser leur résolution, a démontré dans la pratique, dans les années qui ont suivi l'intervention en République dominicaine, la divergence entre les attentes des États latino-américains, qui la percevaient comme un instrument de coopération conçu pour contribuer au développement économique de la région, et celles des États-Unis, qui la concevaient comme un instrument pour assurer la stabilité politique de l'hémisphère et réprimer une menace éventuelle contre leurs intérêts stratégiques en fonction de la confrontation Est-Ouest. Par conséquent, la faille introduite dans l'organisme par la guerre des Malouines n'a fait que consolider quelques-unes des brèches qu'on y avait auparavant décelées.

Dans ce cadre général des conflits existants en Amérique latine, une typologie introduite par Granbendorf s'avère un instrument utile pour leur catégorisation, à la condition de ne pas les enfermer dans des catégories. À cet égard, l'auteur distingue les *conflits entre systèmes*, basés sur des différences idéologiques entre des États et qui incluraient en ce moment des conflits comme ceux qui opposent le Costa Rica et

3. Vittorio L. BACHETTA, « Geopolitica, conflictos fronterizos y guerras locales en América Latina » in *Revista CIDOB d'Afers Internacionales*, n° 4, 1984, pp. 73-98.

le Nicaragua, Cuba et les États-Unis, la République dominicaine et Cuba, la République dominicaine et les États-Unis, le Guatemala et la Grande-Bretagne, le Mexique et les États-Unis, ainsi que Panama et les États-Unis; les *conflits hégémoniques*, fondés sur les prétentions des grandes puissances à la suprématie et qui comprendraient les affrontements entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, Cuba et les États-Unis, la République dominicaine et les États-Unis, le Guatemala et la Grande-Bretagne, le Guatemala et les États-Unis, le Mexique et les États-Unis, Panama et les États-Unis, le Nicaragua et les États-Unis; enfin, les *conflits territoriaux*, liés à des litiges au sujet des frontières, comme ceux qui impliquent l'Argentine et la Grande-Bretagne, le Chili et l'Argentine, le Chili et la Bolivie, la Colombie et le Venezuela, Cuba et les États-Unis, le Guatemala et la Grande-Bretagne, le Honduras et le Salvador, le Honduras et le Nicaragua, le Nicaragua et la Colombie, le Mexique et les États-Unis, Panama et les États-Unis, le Pérou et le Chili, le Pérou et l'Équateur ainsi que le Venezuela et la Guyane; et les *conflits liés à l'immigration*, parmi lesquels on compte ceux qui opposent le Chili et l'Argentine, la Colombie et le Venezuela, Cuba et les États-Unis, la République dominicaine et Haïti, le Honduras et le Salvador, le Mexique et les États-Unis⁴.

De fait, dans de nombreux cas, les conflits existants répondent à une superposition d'éléments qui les rendent particulièrement complexes. À ce sujet, Millàn élargit la portée de cette catégorisation en suggérant une division claire entre des conflits qui comportent une dimension *quantitative*, comme ceux qui se rapportent à des limites, des territoires et des ressources, et des conflits impliquant une dimension *qualitative*, liés, par exemple, à des aspects politiques et idéologiques, en supposant que les premiers sont plus susceptibles d'être soumis à un contrôle que les deuxièmes, qui tendent à se multiplier⁵.

Toutefois, dans le cadre de cette typologie, un cas particulier, qui allie à des conflits ponctuels au sujet des frontières des perceptions ethno-raciales identifiables dans l'histoire, nourrit une ambiance de conflit et de tension, fréquemment dénuée d'aspects idéologiques mais qui intègre de façon significative une dimension quantitative (liée à des querelles territoriales) et une dimension qualitative (liée à des aspects ethno-historiques et géopolitiques). Ce cas particulier est l'antagonisme latent dans l'hémisphère entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes récemment affranchis de la tutelle coloniale britannique, antagonisme qui s'exprime dans deux conflits précis: le conflit entre Belize et le Guatemala au sujet des frontières et la revendication du territoire de l'Esequibo, actuellement sous le contrôle de la Guyane, par le Venezuela. À ces conflits s'ajoutent des tensions et des affrontements au sein d'organisations internationales, à la base d'une division en deux camps, particulièrement renforcée suite à la guerre de l'Atlantique Sud entre l'Argentine et la Grande-Bretagne. Dans ce cas particulier, si les deux premiers

4. Wolf GRABENDORF, « Tripologia y potencial de conflictos en América Latina » in *Nueva Sociedad*, n° 59, mars-avril 1982, pp. 39-46, Caracas.

5. Victor MILLÀN, « Controlling Conflict in the Caribbean Basin : National Approaches » in M.A. Morris et V. Millàn (eds.), *Controlling Latin American Conflicts. Ten Approaches*. Boulder (Col.) Westview, 1983, pp. 41-88.

conflits frontaliers n'ont pas engendré de conflits armés entre les nations opposées, en rapport avec les perceptions mutuelles existantes entre les deux blocs de nations, elles ont aiguisé les divisions entre elles.

II – CONFLITS ET TENSIONS ENTRE LES PAYS LATINO-AMÉRICAINS ET LES PAYS ANGLOPHONES DES CARAÏBES

Dans le cadre général de l'évolution des conflits interétatiques en Amérique latine, les disputes territoriales opposant des États latino-américains et des États émergeant de la tutelle coloniale britannique attirent l'attention. L'incidence de ces conflits sur les perceptions mutuelles entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes est particulièrement significative. Par conséquent, dans les pages qui suivent, nous allons brièvement énoncer les caractéristiques de ces perceptions pour analyser ensuite en détail les points conflictuels qui ont contribué à opposer les pays hispanophones et anglophones de l'hémisphère, excluant par conséquent les conflits qui touchent directement les États-Unis. Comme nous l'avons souligné, les plus importants de ces conflits sont la revendication argentine des Malouines, la revendication vénézuélienne du territoire de l'Esequibo et le conflit entre Belize et le Guatemala au sujet des frontières. Ces trois conflits illustrent exactement à quel point les divergences historiques nées de processus de colonisation distincts, ajoutées à une différenciation progressive en termes ethno-culturels, ont donné lieu à des perceptions mutuelles qui, non seulement, affectent l'évolution et la résolution des querelles existantes mais influencent aussi la conduite internationale des acteurs impliqués et des États qui pour des raisons historico-culturelles s'identifient à chacun d'eux.

A — Les perceptions mutuelles entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes

Nous analysons en détail par ailleurs les processus idéologico-culturels qui ont donné lieu, dans les Caraïbes anglophones et en Amérique latine, à des identités ethno-culturelles postcoloniales distinctes, marquées par la composition ethnique et raciale de la base de leur population et par la persistance plus ou moins importante des influences métropolitaines, sur le fondement de matrices coloniales différenciées et de processus d'indépendance politique distancés dans le temps et différents sous divers aspects⁶. Dans chaque cas, les secteurs sociaux hégémoniques ont formulé, sur la base d'éléments empruntés aux conceptions populaires, des idéologies nationales qui ont intégré certains traits de l'influence métropolitaine, en termes de langue et de culture, avec quelques caractéristiques propres aux éléments ethniques

6. Andrès SERBIN, « Procesos etnoculturales y percepciones mutuas en las relaciones entre América Latina y el Caribe anglófono », in *Boletín de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n° 39, juin 1985.

et raciaux subordonnés, formant les profils spécifiques des identités ethno-culturelles respectivement dominantes. Dans un tel contexte, ces identités ont donné naissance, à un niveau idéologico-culturel, à des perceptions distinctes entre les États anglophones des Caraïbes et l'Amérique latine. Ces perceptions – qui présentent souvent un caractère réciproque et complémentaire – se sont alliées à la formulation des idéologies nationales différenciées sur des bases ethno-centriques, qui, dans beaucoup de cas, ont eu une incidence sur les positions adoptées au niveau des relations internationales. En ce sens, la persistance dans les Caraïbes anglophones de l'influence culturelle britannique et la formulation d'une identité afro-caribéenne ont eu un impact sur la formation d'un groupe d'attitudes et de valeurs différentes de celles de leurs semblables latino-américains, en fonction de la perception coloniale historiquement identifiable chez les Caribéens anglophones, processus qui, réciproquement, s'est aussi produit en Amérique latine.

Dans ce cadre et en contraste avec les sociétés latino-américaines, il s'est développé chez les Caribéens anglophones une survalorisation manifeste de l'héritage britannique, des systèmes politiques de caractère parlementaire, après l'indépendance, de modèles culturels liés à cette tradition et perçus souvent comme supérieurs à la tradition hispanique, en plus d'une valorisation de l'élément noir dans la population, dans le contexte de sa participation croissante au système économique, politique et éducatif d'après le colonialisme. Avec la survalorisation de ces traits, il s'est développé face à l'Amérique latine un sentiment de supériorité basé sur la stabilité des institutions installées suite à la décolonisation constitutionnelle, sur l'absence de processus radicaux de changement social et politique qui impliquent autant les divers secteurs de la société civile que les forces armées et donnent naissance à des gouvernements révolutionnaires de diverses tendances idéologiques, sur l'intégrité d'un système administratif et judiciaire suscitant une large participation de fonctionnaires noirs à des postes directeurs et sur l'absence historique d'une intervention nord-américaine directe dans ces pays⁷.

En contrepartie, les Latino-américains ont survalorisé les traditions révolutionnaires et républicaines qui les ont guidés lors de leur affranchissement de l'Espagne, ainsi qu'une évolution politique plus dynamique avec la participation de divers secteurs et mouvements sociaux et une conscience de leur destin continental et de leurs capacités de développement économique, en plus de la reconnaissance d'un héritage indigène et hispanique dont la synthèse a donné lieu à des modèles ethno-culturels distincts associés à des modèles propres de conduite politique développés au cours des guerres d'indépendance – parmi lesquels il faut mentionner le culte du chef et le « clientélisme » politique basé sur le système de parrainage – et à une longue tradition de présence et de participation dans le système international. De cette perception de soi découle une attitude de supériorité face aux anglophones des Caraïbes du fait que ces pays n'ont obtenu que tardivement leur indépendance politique, sans une participation active des forces sociales, et du fait que leur

7. Cette tradition est interrompue par l'occupation nord-américaine de la Grenade, en octobre 1983, avec l'appui des forces de la Jamaïque, de la Barbade et des États des Caraïbes orientales.

situation prédominante de petits États insulaires s'est caractérisée par l'absence de ressources naturelles et d'un processus de développement économique et, parallèlement, par le désir de se convertir en interlocuteurs à part entière sur la scène internationale.

Dans ce contexte, les différences de taille et de capacité de développement économique, ajoutées à une participation différente dans le système international et dans les organismes associés, ont eu tendance à renforcer, en fonction d'une interaction chaque fois plus active, ces perceptions mutuelles.

En résumé, ces perceptions et survalorisations mutuelles, dont nous avons énoncé les caractéristiques générales, tout en reconnaissant la possibilité d'exceptions dans chaque groupe, ont été renforcées à leur tour par l'existence de conflits territoriaux entre quelques États latino-américains et caribéens, alimentant une attitude de doute sur la capacité des Latino-américains d'égaliser les canons de stabilité politique et institutionnelle des nouveaux États anglophones des Caraïbes, de rivaliser avec leur niveau éducationnel et l'efficacité de leurs systèmes administratifs, et d'offrir à la population d'origine négro-africaine la possibilité d'atteindre les plus hauts postes institutionnels et politiques. Malgré la remise en question de quelques-unes de ces valeurs suite aux événements politiques survenus en Guyane depuis le début des années soixante et plus récemment à Grenade, ce modèle idéologico-culturel continue essentiellement, dans une certaine mesure, à nourrir une attitude négative face aux Latino-américains, aggravée par des conflits territoriaux continuels hérités de la confrontation entre la colonisation espagnole et les intérêts coloniaux des Britanniques dans la région.

Pour leur part, les Latino-américains sont particulièrement sceptiques quant à la distance réelle des nouveaux États anglophones des Caraïbes face à l'influence politique et culturelle de la Grande-Bretagne – surtout depuis le conflit de l'Atlantique Sud –, et nuancent leurs acquis sur le plan de l'indépendance politique tant en fonction des caractéristiques du processus qui y a contribué – si distinctes de celles qu'ont connues les Latino-américains – qu'en relation avec leurs séquelles politiques et économiques effectives⁸. Des deux côtés, les perceptions des « autres » s'appuient sur l'agrégation d'éléments culturels, idéologiques et sociopolitiques particuliers dans lesquels les traits ethno-raciaux jouent souvent un rôle de poids. En ce sens, paradoxalement, ces préjugés mutuels ont, entre autres aspects identifiables, quelques points de convergence qu'il importe de signaler.

Tout particulièrement, en ce qui concerne la composition raciale de chacun des groupes, qui s'ajoute souvent aux problèmes existants, dans la mesure où ces préjugés s'alimentent justement dans des situations concrètes de confrontation et de disputes territoriales continues, ils engendrent souvent des accusations mutuelles de racisme basées sur l'importance donnée aux différences raciales par les modèles ethno-culturels respectifs. À cet égard, une analyse récente des images négatives réciproques que transmettent la presse guyanaise et la presse vénézuélienne à la

8. Ces réticences ont eu une incidence sur le retard avec lequel les États de la Fédération caribéenne ont été admis à l'OEA, au point que la Bolivie a fait valoir cet argument pour questionner l'entrée de la Jamaïque dans l'organisation en 1969.

suite de la revendication du territoire de l'Esequibo est illustrative. La presse vénézuélienne tend à présenter le Président de la Guyane, Forbes Burnham, comme un raciste noir, en raison de sa politique envers la population indigène et indo-guyanaise, pendant que la presse guyanaise met l'accent sur le caractère raciste blanc du système politique vénézuélien en ce qu'il ne permet pas aux citoyens noirs l'accès à des charges politiques et administratives⁹.

Cependant, ce même exemple illustre parfaitement le rôle que jouent les conflits territoriaux dans le renforcement des perceptions stéréotypées entre les Caraïbes anglophones et l'Amérique latine. Analysons par conséquent les effets de ces conflits sur les relations entre les États des deux groupes.

B — Les conflits territoriaux entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes

Les deux conflits territoriaux qui, traditionnellement, ont contribué à renforcer les différences et les doutes mutuels, nés de la concurrence coloniale, entre le monde anglophone et le monde hispanophone ont été la revendication guatémaltèque d'une partie du territoire du Honduras britannique et la revendication de l'Esequibo par le Venezuela.

Les deux conflits sont liés à l'expansion progressive des Britanniques sur le continent, qui, dans le cas du Honduras britannique (ou de Belize à partir du 1^{er} juin 1973), a commencé au XVII^{ème} siècle avec la présence croissante de corsaires anglais sur les côtes centre-américaines des Caraïbes et l'installation progressive de contingents de travailleurs qui exploitaient le Brésil dans la région. Dans le cas de l'Esequibo, les Anglais, à partir de 1814, ont définitivement remplacé les Hollandais dans l'occupation du territoire côtier de l'actuelle république de Guyane.

1. *Le conflit entre le Guatemala et Belize*

En 1763, au traité de Paris, la Couronne d'Espagne octroyait aux sujets anglais l'usufruit sur les activités d'exploitation du Brésil dans la baie du Honduras, à la condition que la Grande-Bretagne empêchât et éventuellement détruisît toute fortification dans la région. Par la suite, une série d'accords, consécutifs aux guerres entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, ont agrandi ce territoire d'occupation britannique jusqu'à ce que, en 1802, l'Espagne, par le traité d'Amiens, regagne la souveraineté sur la zone en question, alors que son usufruit restait entre des mains britanniques. Au début du XIX^{ème} siècle, la rencontre des intérêts nord-américains et britanniques dans l'ouverture d'un passage vers le Pacifique a engendré des pressions réitérées sur les nations latino-américaines, qui émergeaient des luttes d'indépendance contre l'Espagne. En réponse à ces pressions, le Guatemala acceptait, en 1859, de signer avec la Grande-Bretagne un traité qui reconnaissait le statu quo des limites de fait et

9. Beatriz CARCERES de PEFAÜR, *Imagenes políticas de la prensa de Venezuela y Guyana frente al conflicto del Esequibo*. Thèse de maîtrise, Faculté des sciences politiques, Université des Andes, Mérida, 1983.

par lequel la Grande-Bretagne s'engageait, selon l'article 7, à construire une voie de communication entre la côte de Belize et la capitale du Guatemala. Le non respect de cette clause a donné lieu au conflit; le Guatemala considère que l'accord est maintenant nul parce qu'une des parties n'a pas respecté une clause. Une autre des dimensions du conflit était liée à la nécessité d'une démarcation entre le Mexique et le Guatemala, démarcation réalisée en 1878. D'autre part, les aspirations du Mexique à une zone du territoire en litige, suite à quelques tentatives de le récupérer en 1872, ont entraîné, en 1893, par le traité Spencer-Mariscal, sous le gouvernement du général Propirio Diaz, sa cession définitive à la Grande-Bretagne. Avec la signature de ce traité, le Mexique renonçait aux droits historiques hérités d'Espagne, et la présence britannique au sud du fleuve Hondo restait reconnue. Toutefois, la revendication du Mexique s'est réaffirmée au XX^{ème} siècle et, avec le développement d'un mouvement indépendantiste à Belize dans les années cinquante, cette revendication s'est subordonnée à l'autodétermination de la colonie. De fait, la revendication est restée latente en fonction de la persistance du statu quo et de la non-occupation guatémaltèque du territoire en question.

Les tractations entre la Grande-Bretagne et le Guatemala pour démarquer les frontières respectives se sont étendues sur treize ans, entre 1920 et 1933, alors que, le 4 mars de cette dernière année, le chef guatémaltèque réclamait le respect de l'article 7 du traité de 1859. En 1936, le Guatemala a proposé à la Grande-Bretagne l'achat du territoire de Belize, proposition qu'elle a rejetée.

Le dialogue s'est figé au cours de la Seconde Guerre mondiale pour se renouer au moment où le Guatemala réaffirmait sa possession de Belize. La tension entre les deux nations s'est accrue en 1948, avec la mobilisation de troupes des deux côtés, et le conflit s'intensifia avec la décolonisation graduelle des Caraïbes et l'évolution de l'idée d'une Fédération des Indes occidentales sur ces territoires¹⁰. Au début des années cinquante, l'établissement au Guatemala d'un gouvernement progressiste sous la présidence de Jacobo Arkenz a vu diminuer l'appui de l'Amérique du Nord aux revendications guatémaltèques et a atténué le ton de celles-ci, mais la chute de ce gouvernement suite à un coup d'État favorable aux Américains a donné lieu à une nouvelle revendication du Guatemala.

L'évolution de la controverse s'est compliquée par les positions des partis politiques de Belize même. Alors que le *People's United Party* (PUP) dirigé par George Price démontrait une attitude plutôt favorable à l'indépendance et à l'établissement de liens avec le Guatemala, l'opposition conservatrice adoptait la position contraire. De même, la situation politique interne a été marquée par des antagonismes raciaux latents, entre la campagne métisse et la ville « africano-bélizéenne ». Même si, en 1964, la Grande-Bretagne a introduit une constitution qui permettait l'établissement de l'auto-gouvernement sur le territoire, il n'y a pas eu, au cours des dix-sept années suivantes, de progrès constitutionnels susceptibles d'amener une

10. Paradoxalement, Belize et la Guyane n'ont pas participé à l'expérience sans lendemain de la Fédération entre 1958 et 1962, parce que, entre autres raisons, ils craignaient que l'intégration politique donnât lieu à une migration massive des territoires insulaires de la Fédération vers le continent.

plus grande autonomie politique. Dans ce sens, le fait d'ajourner constamment le moment de l'indépendance a contribué à accentuer les désaccords quant à la meilleure façon d'entamer les négociations avec le Guatemala et les divisions au sein de la population de Belize entre ethnies et classes, dans le contexte de la menace guatémaltèque d'envahir le territoire dès que se retireraient les troupes britanniques.

Entre 1978 et 1979, l'Assemblée générale des Nations Unies a réitéré son appui à l'indépendance de Belize, de sorte que, en 1980, la décision a non seulement été appuyée, mais encore il est devenu urgent qu'elle se concrétise, en 1981. L'octroi de l'indépendance politique de Belize en septembre 1981, sous garantie de la présence de troupes anglaises, s'est produit dans le cadre d'une polarisation entre les positions du PUP et celles du parti conservateur d'opposition (*United Democratic Party*, UDP, fondé en 1974) et du refus du Guatemala de ratifier un accord de résolution de conflit entre la Grande-Bretagne, le Guatemala et Belize, position encore soutenue, avec des hauts et des bas, par le pays latino-américain, qui réclame l'accès à la mer et la possession de quelques îlots sur lesquels Belize exerce sa souveraineté.

2. *Le conflit entre la Guyane et le Venezuela*

La revendication vénézuélienne de l'Esequibo suit une progression similaire quant aux acteurs impliqués, bien qu'elle présente des différences significatives. En principe, le Venezuela se considère héritier du territoire, par l'Espagne, qui l'a découvert, occupé et peuplé en premier, en conformité avec le principe du *uti possedetis juris*. En fait, l'Espagne a reconnu les possessions hollandaises sur la côte de la Guyane, en 1648, avec le traité de Munster. Par la suite, quelques conflits sont survenus entre les Espagnols et les Hollandais, et ces derniers ont lancé un appel en 1759 pour que soit établie une frontière entre le territoire de l'Esequibo et l'Orénoque, appel auquel l'Espagne n'a pas répondu. Entre 1781 et 1803, le territoire de la Guyane est passé successivement aux mains des Anglais, des Français et des Hollandais, et est resté définitivement aux mains des Anglais à la signature du traité de Londres en 1814, sans que les limites avec les possessions espagnoles soient clairement déterminées. Cette absence de démarcation se confirme quand Simón Bolívar fixe par décret les limites des Départements de Colombie en 1817, au sud et à l'est du Département du Bas-Orénoque, avec au delà les « possessions étrangères »¹¹.

Plus tard, en 1835, la Société géographique royale de Londres et le Bureau colonial britannique engagent le géographe et naturaliste Robert Schomburgk pour explorer la région de l'Esequibo et établir la frontière avec le Venezuela. Les études de Schomburgk donnent lieu à des démarcations successives et au tracé d'une carte contre laquelle le gouvernement vénézuélien proteste. Dans ce cadre s'engagent en 1844 des négociations diplomatiques pour résoudre le problème des frontières, sans que l'on parvienne à des résultats concrets. L'année suivante, l'Espagne reconnaît

11. Oscar ENCINOZA, « Algunas proposiciones para resolver el conflicto territorial entre Venezuela y Guyana » in R. GIACALONE (ed.), *Guyana Hoy*, Mérida, Corpoandes, 1982, pp. 171-206.

formellement l'indépendance du Venezuela et renonce à tout type de revendication territoriale en sa faveur. Plus tard, soit en 1850, le Venezuela et la Grande-Bretagne s'entendent pour maintenir le statu quo et ne pas occuper la zone convoitée, située à l'ouest du fleuve Esequibo, mais la découverte d'or dans la région amène une occupation progressive du territoire par des sujets britanniques.

Dans ce contexte, les tensions s'accroissent et le Venezuela attire l'attention des États-Unis sur le problème. Comme conséquence de l'implication de ce pays dans la querelle, un traité arbitral est signé à Washington en 1897. Ce traité établit les bases du Tribunal qui, en 1899, donnera lieu à l'Arbitrage de Paris, où le Venezuela sera représenté par le gouvernement des États-Unis. Le Venezuela, même s'il n'est pas directement représenté au Tribunal, acceptera la sentence, ce qui entraînera un gel de la revendication jusqu'en 1962, sur la base du contrôle britannique du territoire de l'Esequibo.

Dans le cadre de l'évolution du mouvement d'émancipation politique sur le territoire de la Guyane, en 1962, le gouvernement vénézuélien, sous la présidence de Romulo Betancourt, porte à nouveau la revendication devant l'Assemblée générale des Nations Unies, alléguant la non validité de l'Arbitrage de Paris en raison de vice de fonds et de forme. Les conversations ultérieures avec la Grande-Bretagne conduisent à l'Accord de Genève, en 1966, qui reconnaît la revendication et crée une commission mixte chargée de chercher une solution au conflit, en prenant pour acquis que la commission est établie pour quatre ans et que, une fois la Guyane britannique indépendante, son gouvernement s'intégrera à l'Accord. Comme les négociations dans le cadre de l'Accord n'aboutissent à aucun résultat positif, le protocole de Puerto España, qui décide d'un gel de la revendication sur une période de douze ans, est signé.

Dans l'intervalle, après avoir obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne, la Guyane se convertit en République coopérativiste et développe une politique extérieure très active dans la région des Caraïbes insulaires et au sein d'organisations internationales comme les Nations Unies et le Mouvement des Pays non alignés, se rapprochant dans une certaine mesure des pays du bloc socialiste et de Cuba. Malgré les contacts établis au cours des douze années en question, incluant quelques accords de coopération et d'échanges commerciaux et la visite des capitales des deux pays par les chefs de gouvernement et les ministres des Affaires étrangères, qui a eu comme point culminant la visite de Burnham à Caracas en avril 1981, le Venezuela a décidé que le Protocole ne serait pas renouvelé et qu'il expirerait à la date prévue. Par conséquent, selon la teneur de l'Accord de Genève, les parties ont décidé de laisser le Secrétaire général des Nations Unies décider des mécanismes de résolution de conflit, suite à une période de tensions associées à la guerre des Malouines et à des situations de tiraillement politique interne dans les deux pays. Le récent voyage en Guyane et au Venezuela de Diego Cordovez, secrétaire du Secrétaire général des Nations Unies, s'inscrit dans ce contexte.

C — Les conflits territoriaux et leur impact sur la participation aux organisations internationales des pays latino-américains et des pays anglophones des Caraïbes

Les conflits territoriaux entre Belize et le Guatemala et entre la Guyane et le Venezuela, et leur lien avec les perceptions ethno-historiques existantes, ont eu une incidence sur la conduite des pays anglophones des Caraïbes et des pays latino-américains au sein d'organisations comme l'OEA (Organisation des États américains), l'Organisation des Nations Unies et le Mouvement des Pays non alignés (NOAL).

Le processus d'entrée dans l'OEA de quelques États anglophones des Caraïbes comme la Jamaïque et Trinidad, au milieu des années soixante et suite à leur indépendance politique, a donné lieu au déploiement de suspicions mutuelles ouvertes entre les États de la Fédération caribéenne et les pays latino-américains, tant et si bien que ces derniers ont retardé de façon significative cette entrée. De même, en vertu de l'article 8 de la constitution de l'OEA, les nouveaux États de la région qui avaient des disputes avec des membres de l'organisation au sujet des frontières ne pouvaient adhérer à l'OEA, situation dans laquelle s'est retrouvée en premier lieu la Guyane, après l'indépendance de 1966, puis Belize¹². Ce point qui permettait l'exclusion des deux États, et des divergences au sujet du Système interaméricain de Défense et des droits maritimes, ont constitué l'axe des différends entre les deux groupes de pays, et il s'est ajouté, à partir de 1972, la disposition de la Jamaïque, de Trinidad, de la Barbade et de la Guyane à établir des relations avec Cuba. Par la suite, cette conjonction de désaccords s'est accentuée de façon notoire alors qu'étaient renforcées les considérations latino-américaines sur le caractère dépendant des liens persistant entre la Grande-Bretagne et les États anglophones des Caraïbes, avec la signature de l'accord de Lomé en 1975, la participation de ces États au Commonwealth et la manière dont, selon la perspective latino-américaine, ces considérations ont été cautionnées par l'attitude des pays anglophones des Caraïbes au sein de l'OEA durant le conflit de l'Atlantique Sud.

D'autre part, la division progressive en deux camps au sein de l'OEA s'est aussi produite aux Nations Unies, où l'appartenance commune des États caribéens et latino-américains, comme au Groupe latino-américain et au Groupe des 77, s'est associée à l'émergence fréquente de divergences et de tensions entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes, particulièrement aiguës au moment de décider de la constitution de commissions spéciales et de formuler des propositions en fonction d'intérêts de groupe. Un cas révélateur de ce phénomène est la division en deux camps qui se produit au moment d'élire les membres non permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU ou de nommer des délégués pour certaines charges.

12. Il est à noter que l'une des raisons pour lesquelles les États de la Fédération caribéenne aspiraient à être admis à l'OEA était que l'appartenance de cette organisation ouvrait les portes des programmes de la Banque interaméricaine de développement (BID). La clause qui exigeait l'appartenance à l'OEA avant d'être admis à la BID a été supprimée en 1975.

De semblables situations de concurrence entre les camps caribéen et latino-américain sont apparues, dans un cadre plus restreint, à la NOAL, suite à l'établissement d'alliances avec d'autres pays membres du mouvement (particulièrement entre les pays anglophones des Caraïbes et les États africains en regard de la problématique de la décolonisation et de la persistance de différentes formes de colonialisme et de racisme). La participation limitée de certains États latino-américains à la NOAL explique en partie l'influence restreinte qu'ils ont acquise au sein de ce mouvement, largement dépassée par la présence active de certains pays anglophones des Caraïbes et en particulier par la Guyane. Cuba et Panama font toutefois exception à cette « règle ». C'est dans ce contexte que se situent les difficultés qui ont entouré la récente demande du Venezuela pour adhérer au mouvement, difficultés qui n'ont pu être surmontées malgré l'appui de Cuba.

Ces divergences ont donné lieu à une division en deux camps au sein des organisations internationales, surtout au sein de l'OEA. Cette division a été particulièrement mise en lumière à partir des événements qui ont entouré l'affrontement britannico-argentin dans l'Atlantique Sud, en 1982.

D — La guerre de l'Atlantique Sud et ses répercussions sur les relations entre l'Amérique latine et les Caraïbes anglophones

Un auteur vénézuélien mentionne que l'appropriation britannique de l'archipel des Malouines date de la même époque que son expansion continentale en Guyane et à Belize¹³. En réalité, au cours du XVIII^{ème} siècle, l'archipel a été successivement occupé par les Anglais, les Français et les Espagnols, mais, au moment où se produit l'indépendance politique de la République d'Argentine, les îles dépendent administrativement de Buenos Aires. L'Argentine exerce sa souveraineté sur le territoire entre 1810 et 1833, année où, sans qu'intervienne un conflit armé entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, les Anglais, appuyés par les Américains, expulsent le représentant argentin et entreprennent l'occupation des îles, qui se poursuit jusqu'à l'invasion argentine en avril 1982.

Entre 1833 et 1982, l'Argentine ne renonce pas pour autant à ses prétentions sur l'archipel et, en des occasions répétées, proteste contre le gouvernement britannique, affirmant formellement que l'archipel est une partie de son territoire. En 1964, des discussions sur la souveraineté du territoire débute à l'ONU, qui exhorte les deux parties à trouver une solution pacifique qui tienne compte des intérêts des insulaires. Dans l'intervalle se succèdent divers actes de civils argentins qui débarquent à Port Stanley et hissent le drapeau de l'Argentine en revendiquant la souveraineté de ce pays. Au cours des années soixante-dix, divers accords commerciaux se succèdent, sur l'approvisionnement en combustibles et l'établissement de communications entre l'archipel et le territoire argentin, avec quelques incidents qui opposent la Grande-Bretagne et l'Argentine sans donner lieu à de plus graves

13. A. MULLER ROJAS, *Las Malvinas. Tragicomedia en Tres Actos*. Caracas, Ed. El Ateneo, 1983, pp. 36-37.

conséquences. En 1977 débute une nouvelle ronde de discussions entre les deux pays, qui ne conduit à aucun accord, jusqu'à ce que se produise l'invasion argentine d'avril 1982.

Au delà de l'évolution des événements qui amènent un conflit armé entre la Grande-Bretagne et l'Argentine et, pour cette dernière, son expulsion de l'archipel en juin 1982, en plus de l'ingérence des États-Unis dans le conflit, et au delà des situations politiques internes des deux pays qui amènent le gouvernement argentin *de facto* à entreprendre l'occupation et la Première Ministre de Grande-Bretagne à envoyer une flotte pour récupérer les îles, le conflit de l'Atlantique Sud a des répercussions décisives sur l'aggravation des tensions et des divergences entre les pays latino-américains et les pays anglophones des Caraïbes.

En ce sens, il s'est produit à l'ONU et à l'OEA un alignement non équivoque du bloc caribéen anglophone sur la Grande-Bretagne et la solidarité de la plus grande partie du bloc latino-américain avec la revendication argentine. Le 3 avril, le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté en faveur de la Résolution 502, qui exigeait le retrait immédiat des troupes argentines et insistait sur une solution diplomatique au conflit. En plus de la Grande-Bretagne et des États-Unis, la Guyane, la France, l'Irlande, le Japon, l'Ouganda, le Togo et le Zaïre votaient en faveur de la Résolution, pendant que l'Union soviétique, la Chine, la Pologne et l'Espagne s'abstenaient et que seul Panama votait contre.

De même, au sein de l'OEA, il s'est produit une polarisation entre les États latino-américains et les États anglophones des Caraïbes autour du problème. Les États caribéens membres de l'organisation, à l'exception de la Grenade, ont appuyé les États-Unis dans leur défense de la position britannique, situation qui s'est reproduite au sein du Traité interaméricain de Défense (TIAR) quand, le 28 avril de la même année, dix-sept membres ont voté pour une résolution modérée de solidarité avec la revendication argentine, pendant que le Chili, la Colombie, les États-Unis et Trinidad – seul pays anglophone des Caraïbes à participer au traité – s'abstenaient¹⁴.

Ces divisions se sont accentuées dans le cadre des querelles territoriales en cours entre le Guatemala et Belize et entre le Venezuela et la Guyane. Dans le premier cas, elles ont donné lieu à une rhétorique exacerbée du gouvernement militaire du général Rios Montt au Guatemala, renforcée par le désir impérieux d'une invasion immédiate de Belize de la part du Mouvement de Libération Nationale, de droite, lié à un gouvernement qui, malgré tout, ne s'est livré à aucune action concrète. D'autre part, dans le cas de la controverse guyano-vénézuélienne, la solidarité du Venezuela avec l'Argentine a réveillé chez le gouvernement du Président Burnham les craintes d'une invasion de l'Esequibo par des troupes vénézuéliennes. Toutefois, malgré les pressions de quelques groupes, le Président Herrera Campins a rappelé avec insistance que le Venezuela était disposé à maintenir la voie de la négociation pour poursuivre la revendication, position qui, par la suite, s'est exprimée, une fois expiré le gel imposé par le Protocole de Puerto

14. Roland T. ELY, *Olas de las Malvinas*, Mérida, Libros Azul, 1983, pp. 22-23.

España, dans l'accord des deux parties de se soumettre à la consultation avec le Secrétaire général de l'ONU sur les mécanismes à utiliser pour résoudre le conflit.

III – QUELQUES TENTATIVES DE CONCLUSION

Dans ce contexte, malgré les effets immédiats de la guerre de l'Atlantique Sud sur les positions des blocs latino-américain et caribéen, l'évolution de leurs relations n'a pas impliqué une aggravation des conflits comme telle, mais elle a marqué une claire polarisation entre les deux, ce qui a renforcé les perceptions mutuelles déjà existantes. À partir de cette perspective, il est difficile de prévoir, à court terme, une modification substantielle de ces attitudes et des conduites à venir dans l'hémisphère. La résolution éventuelle des conflits à moyen ou à long terme ne favorisera pas nécessairement un changement dans les perceptions affirmées au long de trois siècles de divergences et les caractéristiques imposées par la confrontation des anciens pouvoirs régionaux. La politique particulière des États-Unis envers chacun des deux groupes en question et les réponses que ces groupes apportent – tant en rapport avec la crise centro-américaine et la situation de Cuba dans la région qu'en fonction de l'évolution d'organisations hémisphériques comme l'OEA ou le SELA – ne permettent pas de prévoir un changement drastique dans ce cadre général.

En fait, les conflits territoriaux entre deux pays latino-américains et deux pays surgis de l'empire colonial britannique dans la région, ajoutés à la crise de l'Atlantique Sud, qui a opposé l'Argentine et la Grande-Bretagne, ont contribué à renforcer un ensemble de perceptions mutuelles qui engendrent une vision schématique et stéréotypée des relations entre les deux groupes d'États. Cette vision conditionne de manière décisive la division en deux dans des situations spécifiques, sur la base de caractéristiques différentes en termes ethno-historiques, socio-économiques et géopolitiques.

Toutefois, les facteurs ethno-historiques, socio-économiques et géopolitiques n'affectent pas de la même manière l'évolution d'autres conflits sur le continent, alors que beaucoup d'entre eux se signent aussi par des différences historiques, culturelles et politiques qui ont donné naissance à des perceptions différentes mais dans le cadre de tensions et d'affrontements marqués davantage par la conscience d'une appartenance commune à un milieu d'interaction internationale particulier. L'éventuelle résolution de ces conflits, par conséquent, répond davantage à l'utilisation de moyens inspirés par l'histoire de leurs propres relations dans le contexte du régionalisme qui a caractérisé les relations des pays latino-américains, en ce qui concerne la dimension quantitative. Quant aux aspects qualitatifs, l'incidence d'agents et de facteurs externes, comme dans le cas de la crise centro-américaine, confère aux conflits entre pays latino-américains une série d'aspects plus complexes, subordonnés plus spécifiquement à la dynamique globale du système international. [*Traduit de l'espagnol.*]